

# Economie résidentielle versus économie productive

## Inverser le regard

Compte rendu  
6<sup>ème</sup> controverse

Mercredi 25 mai 2010, politiques, techniciens, chercheurs, habitants, étudiants, se sont réunis à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour participer à la sixième controverse du SCoT de la Région Urbaine de Grenoble. Les thèmes abordés sont ceux des moteurs du développement économique du SCOT, économie résidentielle et économie productive notamment. L'objectif est d'apporter un autre regard sur cette notion d'économie résidentielle qui occupe une place croissante dans les débats et les enjeux locaux, sans être toujours bien comprise.

En présence de Magali Talandier, maître de conférences à l'IGA, chercheur PACTE Territoire et de Gilles Novarina, directeur de l'IUG pour animer le débat.

Magali Talandier traite de l'interdépendance entre économie résidentielle et économie productive.

### La démarche d'étude :

**1. Le contexte :** on observe une déconnexion entre croissance et développement au niveau des territoires, entre lieu de production et lieu de consommation. Cette déconnexion génère des flux de revenus (portés par la mobilité des individus et les mécanismes de redistribution publique) qui irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive. La démarche et l'analyse proposée s'attachent à décrire et mesurer ces différents revenus qui déterminent le développement économique local.

L'enjeu du développement local est triple, il s'agit de :

- créer des richesses (économie productive)
- capter des richesses à l'extérieur (économie résidentielle notamment)
- favoriser la circulation de ces richesses dans le territoire (consommation / économie présenteielle)

**2. Le cadre d'analyse :** selon la théorie de la base revisitée par les chercheurs, les économies locales se décomposent en deux secteurs : le(s) secteur(s) basique(s) (qui permet(tent) de capter les revenus extérieurs au territoire, c'est le moteur) et le secteur domestique (qui comprend l'ensemble des activités tournées vers la demande locale - c'est l'économie présenteielle). Le secteur basique alimente le secteur domestique.

**3. Les quatre secteurs basiques :** revenus captés à l'extérieur du territoire, ce sont les moteurs de l'économie locale.

- la base productive privée (revenus issus des activités productives, vente de biens et services à l'extérieur du territoire étudié, exportations - économie productive)
- la base résidentielle (revenus apportés par des résidents, voire des résidents temporaires : retraites, dépenses des touristes, salaires des navetteurs)
- la base publique (traitements de employés de la fonction publique)
- la base sociale et sanitaire (revenus de transfert, remboursements de soins de santé)

### Analyse des résultats sur le SCoT de la RUG :

**1. Les moteurs économiques du SCoT :** la base productive n'est pas le seul moteur de l'économie (27,5% des revenus basiques). Le 1er moteur est la base résidentielle (37,5%). La base publique représente (13,5%), la base sanitaire et sociale (23,4%).

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

## SCoT 2030

**2. Les sept secteurs :** les moteurs du SCoT sont diversifiés et relativement bien équilibrés à l'échelle de la RUG. Le profil de la RUG est plutôt celui d'un territoire productif, sans toutefois d'hégémonie en la matière. L'économie résidentielle est, certes, le premier moteur du développement économique de ce territoire, mais semble pouvoir être encore renforcée.

- la base productive est plus importante sur l'Agglomération Grenobloise, le Grésivaudan suivi par le Voironnais et le Sud Grésivaudan.
- la base résidentielle est faible dans l'Agglomération Grenobloise, peu élevée dans le Voironnais et le Sud Grésivaudan mais importante dans le Grésivaudan et la Bièvre Valloire et très importante dans le Sud Grenoblois et le Trièves.
- la base publique se concentre dans l'Agglomération Grenobloise.
- la base sanitaire et sociale est surreprésentée dans l'Agglomération Grenobloise et est très présente dans la Bièvre et le Sud Grésivaudan.

**3. Typologie des emplois salariés privés :** le territoire est spécialisé dans les activités productives, à savoir dans des activités sensibles à la conjoncture économique mondiale. Ainsi, les performances de ce territoire en matière d'évolution des emplois sont remarquables sur la période 1993/2008. En revanche, depuis le début de la crise, le territoire subit des diminutions d'emplois relativement plus importantes que la moyenne française.

La sous représentativité des emplois domestiques (localisés pour répondre à la demande locale) dans la RUG souligne la faible capacité du territoire à maximiser la dépense locale, à faire circuler la richesse au sein du territoire.

### Que retenir pour le SCoT de la Région Urbaine de Grenoble ?

- **Les élus :** Il faut rendre ces études accessibles aux élus pour qu'ils les utilisent lors de leur projet de développement territorial. Elles peuvent les conduire à évoluer dans leurs décisions en matière d'aménagement et de développement économique. Il s'agit de commencer à les systématiser sur les territoires.
- **La cohérence du SCoT :** le territoire du SCoT semble cohérent à cette échelle. En effet, plus un territoire est grand et plus il apparaît harmonieux. Lorsqu'on compare les 7 secteurs avec les 4 bases, on observe une complémentarité entre les secteurs. On ne remarque pas d'hyper concentration du productif dans un secteur et d'hyper concentration du résidentiel ailleurs. On a un certain équilibre entre les secteurs.
- **Les orientations du SCoT :** quel regard porter sur les orientations du SCoT après cette analyse économique ? Le modèle technopolitain est dominant sur l'Agglomération Grenobloise. On a des marges de progrès en ce qui concerne l'économie résidentielle. Il faut affiner les stratégies.
- **Le modèle économique :** comment fonctionne t-il ? Quel équilibre entre emplois et habitants ? La discussion politique est bloquée car on manque d'une analyse pertinente sur l'économie du territoire.

### En guise de synthèse quelques points essentiels :

- Territoire relativement spécialisé dans des secteurs d'activités qui sont fortement exposés à la conjoncture économique.
- Pas d'importants déséquilibres entre territoires, cependant des fragilités dans certains territoires.
- Marge de manœuvre collective pour maximiser et développer nos atouts en termes d'économie résidentielle et présente.

Il ne faut pas oublier de penser l'interdépendance entre création de richesse (économie productive), captation de richesse (économie résidentielle) et circulation ou consommation des richesses en interne (économie présente).